

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1 janvier 2024

### TRANSACTION VENTE

| Prix de vente (hors honoraires) | Honoraires TTC |
|---------------------------------|----------------|
| Moins de 200 000 €              | jusqu'à 6%     |
| dès 200 000€                    | jusqu'à 5%     |

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

*Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.*

Société ALIAS IMMOBILIER, SARL au capital de 1000 € - Siège social : Boulevard d'émeraude 35760 Montgermont - RCS Rennes n° 511165623 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI35022016000003870 délivrée par CCI Ille et Vilaine

**L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES**